

Recherches sociographiques



Famille, loisir, bilinguisme et style de vie francophone en milieu minoritaire

Robert A. Stebbins

Volume 36, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056955ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056955ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Stebbins, R. A. (1995). Famille, loisir, bilinguisme et style de vie francophone en milieu minoritaire. *Recherches sociographiques*, 36(2), 265–278.
<https://doi.org/10.7202/056955ar>

Résumé de l'article

Le bilinguisme officiel vise quatre buts : le maintien de la langue française et des cultures francophones, leur transmission, leur épanouissement et le développement des individus et des communautés francophones. L'auteur, après une étude exploratoire du style de vie francophone à Calgary, montre que certaines activités familiales et de loisir non subventionnées facilitent grandement l'atteinte de ces objectifs. Il conclut que, sans ces activités et les efforts soutenus et quotidiens des francophones, le bilinguisme officiel hors Québec s'avérerait un échec.

FAMILLE, LOISIR, BILINGUISME ET STYLE DE VIE FRANCOPHONE EN MILIEU MINORITAIRE

Robert A. STEBBINS

Le bilinguisme officiel vise quatre buts : le maintien de la langue française et des cultures francophones, leur transmission, leur épanouissement et le développement des individus et des communautés francophones. L'auteur, après une étude exploratoire du style de vie francophone à Calgary, montre que certaines activités familiales et de loisir non subventionnées facilitent grandement l'atteinte de ces objectifs. Il conclut que, sans ces activités et les efforts soutenus et quotidiens des francophones, le bilinguisme officiel hors Québec s'avérerait un échec.

Établie en 1969, la politique fédérale de bilinguisme officiel poursuivait initialement deux buts principaux : maintenir à travers le Canada la langue et les cultures des francophones en milieu minoritaire, et les transmettre. Ces buts ont été partiellement atteints par l'institutionnalisation du français et de l'anglais comme langues de travail à l'intérieur du gouvernement fédéral, au Parlement, dans les ministères, dans la fonction publique, à la Société Radio-Canada, et dans les agences administratives. La mise en œuvre de cette politique a été confiée au Secrétariat d'État et pour s'assurer de l'efficacité de son application, le gouvernement canadien a nommé un «gardien», le Commissaire aux langues officielles, responsable aux deux Chambres du Parlement.

En 1988, la nouvelle Loi sur les langues officielles a attribué deux autres mandats au Secrétariat d'État :

D'une part, il doit «favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement», d'autre part, la Loi lui confie le soin de «promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne» (Commissaire aux langues officielles, 1989, p. 70).

Le Secrétariat d'État a donc actuellement comme fonctions la promotion, l'extension et l'amélioration de l'enseignement de l'anglais et du français en milieu minoritaire.

De plus, il doit encourager «les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles et autres à fournir leurs services en français et en anglais et à favoriser la reconnaissance et l'usage de ces deux langues» (Commissaire aux langues officielles, 1989, p. 73). En pratique, ces nouvelles fonctions contribuent au développement des institutions culturelles minoritaires telles que la radio ou les journaux communautaires, les manifestations sociales, artistiques ou culturelles, les clubs et divers réseaux. La politique du bilinguisme vise donc aujourd'hui non pas deux mais plutôt quatre buts en ce qui concerne les minorités : le maintien de la langue française et des cultures francophones, leur transmission, leur épanouissement et le développement des individus et des communautés francophones.

Quoique nos données ne nous permettent pas d'évaluer l'efficacité de la politique du bilinguisme¹, elles montrent bien sa portée limitée². En effet elles montrent que toutes sortes d'activités quotidiennes, notamment dans deux domaines, la famille et le loisir, jouent, en marge de la politique de bilinguisme officiel, un rôle clé dans l'atteinte des quatre buts susmentionnés. Autrement dit, la politique du bilinguisme officiel ne touche qu'à une partie de la vie en milieu minoritaire. La langue anglaise et la culture anglophone menacent le style de vie des francophones; leur influence est tellement forte que certains observateurs dont Roger BERNARD (1988), croient que, chez les communautés francophones hors Québec, les chances de «survivance» s'amenuisent à un rythme alarmant. Les données qui figurent dans ce texte indiquent que les activités familiales et de loisir agissent comme un contrepois à cette influence.

Quelles sont donc ces activités familiales et de loisir qui servent à maintenir et à transmettre la langue et la culture françaises en milieu minoritaire? Quels sont les rapports entre ces activités et les fonctions confiées au Secrétariat d'État? Il existe très peu de recherches sur ces questions (CARDINAL et LAPOINTE, 1990, p. 55). L'enquête qui nous renseigne le plus est celle de HELLER et LÉVY (1992): elle révèle que dans les mariages exogames, l'assimilation à l'anglais n'est pas inévitable, ni pour les femmes francophones, ni pour les enfants. En revanche, les enquêtes de MAXWELL (1971) et de VILLENEUVE (1983) arrivent à des conclusions différentes. La première a étudié en 1965 l'effet de la participation sociale sur l'identité de groupe chez les francophones de Toronto. La deuxième a exploré en

1. Pour une telle évaluation, voir RESNICK, 1991, chap. 3.

2. Bien entendu, il existe d'autres programmes de subvention à l'intention des communautés francophones hors Québec, tels que ceux du Bureau du Québec et de l'Église catholique romaine. La présente recherche concerne tous les programmes de ce genre, quelle qu'en soit l'envergure ou la provenance.

1971 l'évolution et la survivance d'un quartier situé dans la banlieue de Vancouver. Mais ces deux études sont dépassées. D'ailleurs, étant donné leur caractère démographique, elles ne touchent pas à la vie quotidienne des francophones dans les grosses villes canadiennes. En comparaison, les études sociologiques portant sur les villages et les petites villes francophones hors Québec (p. ex. DAWSON, 1936; ANDERSON, 1985; JACKSON, 1988) divergent encore plus.

1. *L'étude*

Mon étude a débuté par cinq ans d'observation participante, entre 1987 et 1992. Puis entre janvier et mai 1992, j'ai conduit 60 entrevues semi-dirigées auprès de 35 individus et de 25 couples (85 personnes en tout) sur la vie quotidienne des Canadiens d'expression française. L'échantillon comprend des francophones de langue maternelle (73), des francophones de langue seconde (10) et des personnes bilingues (français et anglais, 2). Tous habitaient l'agglomération calgarienne³.

Les personnes interrogées étaient originaires d'endroits différents : 38 sont nées au Québec, 12 en France, 10 en Alberta, 10 en Ontario, 8 dans d'autres pays francophones, notamment la France, et 7 dans d'autres provinces canadiennes. Même si 3 personnes seulement sont nées à Calgary (un francophone de langue maternelle et deux francophones de langue seconde), l'échantillon dans son ensemble résidait dans cette ville depuis en moyenne 12,4 ans au moment de l'enquête. L'immense majorité ont obtenu non seulement un diplôme d'école secondaire (12) mais ont aussi poursuivi des études collégiales (16), universitaires de premier cycle (40) ou de deuxième ou de troisième cycle (12). Trois personnes n'ont terminé que la neuvième ou la dixième année du cours secondaire et deux autres détenaient un autre diplôme de formation professionnelle. L'échantillon comprend des représentants de diverses professions, mais se concentre toutefois dans trois catégories : l'enseignement, le travail scientifique ou technique et l'administration ou la gestion. Dix-huit personnes travaillaient dans les métiers dits de cols bleus ou de cols blancs inférieurs; six demeuraient au foyer.

L'objectif général de l'enquête est exposé ailleurs (STEBBINS, 1993a et 1994). Il suffit de signaler ici qu'elle a été conduite selon la méthodologie qualitative créée par GLASER et STRAUSS (1967) et STRAUSS (1987), avec l'intention d'élaborer une théorie ancrée ou émergente, axée sur le style de vie francophone en milieu minoritaire urbain. Le concept de style de vie est défini par SOBEL (1981, p. 28) comme, je traduis, «une façon de vivre distincte et donc reconnaissable». Cette

3. Selon mes observations sur le terrain à partir de 1987, l'échantillon est raisonnablement représentatif. Je l'ai tiré au hasard dans une population de 400 personnes interrogées lors d'une étude préliminaire d'orientation démolinguistique (HÉBERT et STEBBINS, 1993). Les 400 sujets ont alors signalé leur désir d'être interviewés plus tard. Pour cette étude préliminaire, 1 200 questionnaires ont été retournés; l'échantillon avait été tiré des listes de membres des principaux organismes de la francophonie calgarienne et des noms fournis par les personnes interrogées.

définition laisse entendre que le chercheur doit aller à la découverte de modèles de comportements directement observables ou, à tout le moins, se baser sur des observations. Il m'est ainsi apparu que les comportements les plus importants en regard de ma problématique étaient ceux qui relèvent du loisir et de la famille; ces modèles de comportement contribuent bel et bien à Calgary au maintien et à la transmission de la langue française et des cultures francophones; en effet, dans une ville anglophone comme Calgary, plusieurs cultures francophones sont représentées, notamment celles du Liban, de la France, de la Belgique, de la Suisse, de l'Afrique du Nord, de l'Ontario du nord en plus de celle du Québec.

Calgary se distingue d'autres villes canadiennes de taille semblable. Ainsi, à la différence de Winnipeg ou d'Edmonton, son quartier francophone du XIX^e siècle, dit «Rouleauville», n'existe plus. On peut donc s'attendre à ce que les styles de vie francophones y soient différents de ceux observés à Edmonton ou à Winnipeg, mais semblables à ceux de Vancouver, Toronto, Hamilton ou Halifax où il n'existe pas non plus de quartiers francophones⁴. De plus, jusqu'à tout récemment, il n'y avait pas à Calgary de système scolaire français. Le recensement de 1991 estime la population francophone à 14 490 personnes (Statistique Canada, 1992, tableau 3).

2. *Les activités familiales*

Mon étude révèle que les 32 parents de langue maternelle française ayant des enfants à la maison partagent les objectifs de la politique du bilinguisme. En pratique, ces objectifs sont atteints grâce à plusieurs modèles de comportement, de sorte qu'à la longue, un véritable style de vie francophone émerge de la multitude des activités. De plus, j'y reviendrai, l'atteinte de ces objectifs nécessite souvent de l'ingéniosité et de la persévérance, une vision de l'avenir et, chez les couples exogames, beaucoup de diplomatie. Dans ce contexte, les programmes et les institutions culturels appuyés par le Secrétariat d'État tantôt favorisent la réalisation des buts, tantôt non.

a. *Les activités familiales et les enfants*

Il est évident que le Secrétariat d'État n'appuie pas d'activités domestiques. Néanmoins les activités qui se déroulent en français d'une façon routinière entre les parents et les enfants sont extrêmement importantes, ce sont :

- 1) les prières, les comptines et les berceuses avant le coucher;

4. Maillardville est un quartier historiquement francophone. Cependant, comme il est éloigné de la ville de Vancouver et comme il est en train de déperir (BÉLANGER, 1992, p. 4; Société Radio-Canada, 1991), il ne peut plus servir de point de ralliement pour les francophones de la région.

- 2) les conversations, à la maison ou à l'extérieur (pendant le magasinage, le camping, les randonnées pédestres, les pique-niques, le patinage, etc.);
- 3) la lecture de contes;
- 4) l'écoute de chansons enregistrées, pour enfants;
- 5) les conversations téléphoniques, avec les grands-parents surtout, mais parfois aussi avec d'autres membres de la parenté;
- 6) le chant en famille;
- 7) le visionnement de films au cinéma et de vidéocassettes à domicile (louées ou achetées par correspondance);
- 8) les jeux et les sports en dehors de clubs.

Certaines activités, surtout celles des catégories 1 à 4, sont effectuées plus régulièrement que les autres. D'ailleurs, une famille de trois enfants ou plus et dont les membres parlent couramment français a un style de vie francophone plus riche qu'une famille constituée d'un ou deux enfants en bas âge, moins compétents en français. Les familles que j'ai rencontrées avaient en moyenne deux enfants à la maison.

Cela dit, la tendance à parler français dans les activités familiales est influencée par au moins trois facteurs. Le premier est la *persévérance*: certains parents insistent davantage pour que les enfants parlent toujours français. Le deuxième facteur est l'*ingéniosité*: les parents ont une capacité variable de créer une atmosphère où les enfants veulent parler français plutôt qu'anglais. Mes observations suggèrent qu'une telle atmosphère se développe quand les activités sont associées aux sentiments de respect, d'amour et d'encouragement. La *diplomatie* est le troisième facteur: les 18 parents de langue maternelle française mariés avec un ou une anglophone ou allophone reconnaissent qu'ils doivent respecter, surtout au moment où la famille est réunie, le droit de leur conjoint de parler dans sa propre langue maternelle, le plus souvent l'anglais.

Comparativement aux couples où les deux conjoints sont francophones, les couples mixtes font face à de grandes difficultés pour atteindre les quatre objectifs (HELLER et LÉVY, 1992, p. 11-13). Cela s'explique par le fait que le monde extérieur est anglophone d'une part et par la nécessité d'accomplir efficacement certaines tâches pratiques, d'autre part. Par exemple, dans les couples où un des conjoints ne comprend pas le français, il est impossible de discuter dans cette langue de l'achat d'une voiture neuve, du bulletin scolaire d'un enfant, même si l'enfant va à l'école française, ou de l'actualité. Donc, même si 14 sur 48 personnes mariées interrogées ont indiqué qu'à la maison on parlait un mélange de français et d'anglais, l'usage des deux langues n'était souvent pas égale; selon leurs estimations, l'anglais était utilisé entre 75% et 80% du temps. Pour la plupart des couples mixtes, c'est avec les enfants qu'on parle français à la maison. Quand la mère est de langue maternelle française (14 sur 18), cette proportion est plus forte. Bref, indépendam-

ment des trois facteurs qui peuvent favoriser l'emploi du français à la maison, certaines contraintes en limitent considérablement l'utilisation. Ceci est vrai surtout quand les couples sont mixtes.

C'est ici que la politique du bilinguisme contribue à l'atteinte des quatre objectifs. En effet, le Secrétariat d'État appuie certaines activités spécialement conçues pour les enfants :

- 9) la télévision et la radio françaises diffusées à Calgary par la Société Radio-Canada;
- 10) les clubs tels que les Scouts, les Guides, les équipes de sport;
- 11) les colonies de vacances;
- 12) les concerts et les pièces de théâtre pour enfants qui sont habituellement présentés à l'école.

Pour les enfants, les activités des catégories 9 à 12 peuvent renforcer le style de vie francophone mis en place par les parents grâce aux activités des catégories 1 à 8.

En général, les activités subventionnées par le Secrétariat d'État sont moins fréquentes que les activités familiales, celles des catégories 1 à 4 en particulier. De plus, dans les activités des dernières catégories (9 à 12), on ne trouve habituellement pas le même degré d'ingéniosité et les trois sentiments de respect, d'amour et d'encouragement. Il paraît donc raisonnable de qualifier de fondamentales les activités du premier groupe (1 à 8) et de complémentaires, les autres. Cependant, il se peut que les activités complémentaires offrent de bonnes occasions d'apprendre le français et de le parler, de sorte qu'elles concourent, avec les activités fondamentales, à contrebalancer l'influence de l'anglais.

b. *Les activités des adultes*

Jusqu'ici, j'ai surtout discuté des enfants, qui suscitent la plus grande inquiétude officielle et parentale quant à l'apprentissage et la transmission de la langue française et des cultures francophones. La génération actuelle de parents s'inquiète de la relève. Mais, s'ils veulent préserver leur langue maternelle et s'épanouir comme francophones, les adultes, tant les parents, les célibataires que les couples sans enfants, doivent satisfaire leurs propres besoins en français. Plusieurs francophones de Calgary, surtout s'ils ne travaillent pas en français, ont exprimé la crainte de perdre leur langue dans un milieu presque entièrement anglophone.

Pour les parents, parler français aux enfants aide à préserver la langue. Cependant, à cause de l'éloignement des centres francophones, ils s'inquiètent de leur ignorance grandissante des nouveaux mots et des nouvelles expressions. Pourtant, si les deux parents parlent bien le français, ils établissent au moyen des activités familiales (1 à 8) un style de vie francophone dans leur foyer. Selon cette étude,

une famille de deux parents francophones et leurs enfants fonctionnent en grande partie comme une famille avec un parent francophone et ses enfants, sauf que les deux parents peuvent participer conjointement aux activités pour adultes francophones. À Calgary, outre les conversations à la maison, les adultes peuvent améliorer leur capacité à communiquer en français en participant aux activités suivantes :

- 13) les films (en moyenne 5 films français par mois au cinéma et ailleurs) et les vidéocassettes à la maison;
- 14) les fêtes et les conversations chez soi ou ailleurs;
- 15) les passe-temps (hobbies) et les activités d'amateurs;
- 16) la lecture de livres, de journaux ou autres périodiques;
- 17) l'écoute de chansons enregistrées sur les disques (pour adultes);
- 18) la cuisine québécoise, française, nord-africaine, etc.;
- 19) la correspondance et les conversations téléphoniques avec la parenté;
- 20) le bénévolat;
- 21) le travail.

Toutes ces activités se déroulent au gré des participants, sans appui officiel. Par exemple, 26 personnes (31 %) vont souvent au cinéma ou regardent souvent des vidéocassettes, tandis que 40 personnes (47 %) lisent souvent des périodiques, des livres ou les deux. Quant à la musique enregistrée, 48 sujets (57 %) en écoutent de temps en temps. Bien qu'à Calgary les fêtes soient souvent linguistiquement mixtes, environ 60 % des personnes interrogées reçoivent à la maison au moins occasionnellement des invités de langue française. Enfin, 38 personnes sur 73 (52 %) font du bénévolat, dans une large mesure pour l'école ou la garderie de leurs enfants, pour l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) ou pour la Société franco-canadienne de Calgary. Cette dernière a été établie afin de promouvoir le développement de la francophonie locale et, pour ce faire, elle compte sur le bénévolat des membres. Il est rare qu'une personne pratique tous les types d'activité; néanmoins l'immense majorité participe à trois ou quatre.

Les francophones de Calgary apprécient les activités d'amateurs. Plus de la moitié de l'échantillon pratique des sports tels que le ski alpin, le ski de fond, la bicyclette, le golf, le hockey, le basket-ball et le base-ball, ou des activités artistiques telles que la cuisine, la peinture, la photographie ou le chant dans la chorale calgarienne, «La voix des Rocheuses». Dans la mesure où l'on parle ou chante en français, les activités sont vraiment francophones⁵. Les passe-temps sont toutefois un peu moins populaires que les sports et les arts: un tiers de l'échantillon en

5. Le conditionnement physique, à l'extérieur du cadre sportif, est souvent pratiqué de façon solitaire, par exemple, la natation et l'aérobic. Presque 58 % de l'échantillon font du conditionnement physique, mais ceci ne favorise habituellement ni le maintien ni la transmission de l'héritage francophone.

pratique. Du reste, des activités telles que la couture, le jardinage et la collection, ne se pratiquent généralement pas en groupe. Quant au bridge, il est surtout populaire auprès des aînés.

Les francophones n'ont pas oublié la cuisine de leur patrie. Ainsi, dans la mesure où ils préparent leurs propres repas, plusieurs conservent leur héritage culinaire et gardent ainsi contact avec un aspect d'une culture francophone. En effet, parce que les recettes sont presque toujours écrites ou apprises par cœur en français, il faut que la cuisinière ou le cuisinier exerce son métier dans cette langue.

Cinquante-deux pour cent des 60 francophones de langue maternelle qui travaillent hors du foyer le font en français, mais dans des proportions variables. Quelques personnes ne travaillent en français que de temps en temps alors que d'autres le font souvent. Les traducteurs et les enseignants travaillant dans les écoles françaises et d'immersion sont ceux qui utilisent le plus le français. Trente-deux pour cent ne travaillent pas en français, c'est-à-dire qu'ils n'utilisent pas leur langue maternelle dans leur travail. De plus comme on ne bavarde avec les camarades de travail francophones que lors des pauses café, des réunions sociales et d'autres occasions semblables, le français n'occupe qu'une place marginale. Les autres, approximativement 15%, ne travaillent ni ne parlent français au travail.

Aux activités adultes précédentes (13 à 21), on peut en ajouter d'autres, financées d'une façon ou d'une autre par le fédéral:

- 22) les pièces de théâtre (en moyenne 5 par an);
- 23) les clubs et les associations francophones (lors de l'étude, il y en avait 29 organisés pour le loisir, les affaires et le bénévolat)⁶;
- 24) les émissions de radio et de télévision françaises pour adultes;
- 25) la lecture de journaux et d'autres périodiques subventionnés.

Cinquante-sept des 73 personnes de langue maternelle française interrogées (78%) sont membres d'au moins un organisme d'expression française à Calgary. La plupart (50) adhèrent à l'ACFA tandis que 24 sont membres de la seule paroisse française dans la ville, l'église Sainte-Famille⁷. À Calgary, il est inhabituel d'être membre de plus de deux organismes francophones. Pourtant, quelle qu'en soit la langue, les francophones de Calgary ne sont pas portés à adhérer à beaucoup d'organismes. En effet, malgré leur maîtrise de l'anglais, à peu près la moitié des 73 francophones n'appartiennent à aucun organisme anglophone.

6. Il est logique de classer un organisme dévoué au bénévolat sous la rubrique des activités officiellement subventionnées et de classer une activité non subventionnée sous la rubrique du bénévolat. Une personne sert gratuitement comme bénévole, alors que, afin de fonctionner, l'organisme à but non lucratif requiert du financement.

7. Parmi les 29 organismes francophones à Calgary, seule l'église Sainte-Famille n'est pas subventionnée du tout par le gouvernement.

En ce qui concerne les médias électroniques, presque 40% de l'échantillon total regardent souvent la télévision française et 57% écoutent souvent la radio française. Bien que l'écoute soit régulière, elle ne constitue en moyenne qu'un quart du temps total passé devant le poste de télévision. Le reste du temps, ces personnes regardent les émissions anglaises. Seulement 10% ont rapporté qu'ils regardent exclusivement les chaînes françaises⁸. Un autre 35% ne regardent que la télévision anglaise, et 15%, quelle que soit la langue, boude tout à fait le médium. Quant à la radio, son écoute sert souvent à accompagner d'autres activités, principalement le déplacement en voiture et l'exécution de tâches domestiques. On remarque ici la tendance à écouter exclusivement soit le seul poste français, soit le poste spécialisé dans la diffusion de musique classique animé en anglais.

c. Les autres activités communautaires

Un ensemble d'activités communautaires se déroulent plus ou moins annuellement et, à leur façon, favorisent la réalisation des quatre objectifs de la politique du bilinguisme. À Calgary, trois manifestations annuelles attirent un grand nombre d'enfants, de parents et d'autres adultes : le Festival francophone, la Cabane à sucre communautaire et le Salon du livre. De surcroît, l'Éventail, une exposition des services francophones pour adultes disponibles à Calgary, se tient annuellement. À cela, peuvent s'ajouter les soirées spéciales, surtout les spectacles et les repas communautaires. Enfin, 11 des 73 personnes de langue maternelle française assistent sporadiquement aux parties de la Ligue d'improvisation de Calgary. Dans une certaine mesure, toutes ces activités doivent leur existence au Secrétariat d'État.

Des événements privés viennent allonger cette liste d'activités publiques. Bien qu'ils le fassent rarement plus de deux fois par an, 45% des personnes de langue maternelle française fréquentent les restaurants français. Malheureusement, à Calgary ceux-ci coûtent cher; en plus, l'attrait des restaurants ethniques et, pour ceux qui ont des enfants, des restaurants familiaux, poussent plusieurs francophones à fréquenter les établissements anglophones. Par exemple, quelques parents, à l'occasion de l'anniversaire de naissance d'un enfant, se rendent à un restaurant familial, anglophone. Notons au passage que de telles fêtes fournissent une occasion de s'ouvrir à la culture francophone canadienne et de chanter «Gens du pays» ou «Bonne fête».

Le réveillon de Noël et parfois celui du jour de l'An sont célébrés par environ 50% des couples et des individus. Ils fêtent très souvent à Calgary avec de la parenté, des amis et, parfois, les deux. Si la proportion n'est pas plus forte, c'est

8. Lors de l'étude, la télévision de la Société Radio-Canada était disponible partout à Calgary au moyen de la câblodistribution. La chaîne TV-5, en provenance de l'Europe, diffusait exclusivement ses émissions par câblodistribution. Les émissions n'étaient disponibles que dans le sud de la ville où habitaient le 10 pour cent de l'échantillon qui regardaient exclusivement les chaînes françaises.

que de jeunes enfants empêchent souvent de fêter tard dans la nuit. En effet, leurs parents, temporairement, raccourcissent les réveillons ou, plus communément, y renoncent. De plus, certains francophones d'origine québécoise reviennent au Québec pour célébrer les Fêtes. La présence d'enfants incite à faire ce voyage, car les parents francophones croient fermement qu'autant que faire se peut, leur progéniture doit rester en contact étroit avec la famille étendue.

3. *Les loisirs*

Notre étude va dans le même sens que d'autres (DUQUETTE et CLÉROUX, 1993; BERNARD, 1991, p. 23) pour souligner l'importance de la famille entièrement ou partiellement francophone. D'ailleurs, les chercheurs admettent que la famille et l'école sont à cet égard les deux institutions les plus importantes. Toutefois, ils oublient les loisirs, et ce, au moment où les chercheurs en loisir reconnaissent en général le lien étroit entre le loisir et la famille (KELLY, 1990, p. 60-61; RAPOPORT et RAPOPORT, 1975). Cet oubli n'est pas sans conséquences.

KELLY (1990, p. 7) définit le loisir comme, je traduis, «une activité choisie pour ses qualités intrinsèquement satisfaisantes dans un cadre de liberté relative». KAPLAN (1960, p. 22-25) en a dégagé six éléments essentiels:

- 1) Le loisir est l'antithèse du travail en tant que fonction économique.
- 2) Le loisir comporte des attentes et des souvenirs plaisants.
- 3) Le loisir contient un minimum de rôle social prescrit.
- 4) Le loisir est perçu comme librement choisi.
- 5) Le loisir entretient un lien étroit avec les valeurs de la culture.
- 6) Le loisir se manifeste dans un éventail d'activités variées, qu'elles soient considérées comme superficielles ou importantes.

Bref, les activités de loisir sont considérées comme fins en soi, pour des raisons intrinsèques plutôt qu'extrinsèques.

Selon ces critères, plusieurs des activités décrites précédemment peuvent être qualifiées de loisir. Certes, une telle interprétation doit prendre en considération la définition de ces activités donnée par chaque personne interrogée. Pour être considérée comme une activité de loisir, elle doit être volontaire, satisfaisante et perçue comme non-travail. De fait, les personnes interrogées ont généralement présenté leur emploi du temps dans la francophonie de Calgary —à la maison, à l'école, dans les organismes, en loisir, au travail (aspects marginaux), dans les services gouvernementaux— en des termes qui correspondent bien à la définition de Kelly et aux six éléments de Kaplan.

Reprenons les résultats de notre étude selon la fréquence des activités, des plus fréquentes aux moins fréquentes. Les plus fréquentes sont les *activités de*

base. Elles sont plus propices que d'autres à enrichir le style de vie francophone en milieu minoritaire, c'est-à-dire qu'elles offrent plus d'occasions de parler français et donc de maintenir et de transmettre la langue et les cultures qui s'y rattachent. Pour les enfants ou les adultes, selon le cas, les activités des catégories 1 à 8 et 15 à 20 peuvent être qualifiées d'activités de base. Dans la mesure où l'on travaille en français, on peut y ajouter la catégorie 21. À l'exception de certaines professions, notamment l'enseignement, les programmes de bilinguisme officiel ne favorisent généralement pas de telles activités de base.

Néanmoins, le bilinguisme officiel appuie la plupart des activités de deuxième rang. Ce sont les activités des classes 13, 14 et 22 à 25, les *activités semi-périphériques*. Elles ont lieu fréquemment durant l'année. L'exception principale est la catégorie 14, soit les fêtes et les conversations, qui de toute évidence ne sont pas subventionnées. En ce qui concerne les *activités périphériques* qui se déroulent *grosso modo* annuellement, la présence du fédéral est sensiblement moins évidente que dans la catégorie précédente. Il ne soutient que les manifestations, mais non les repas aux restaurants, les fêtes d'anniversaire ni les réveillons.

Les programmes de subventions du fédéral sont-ils indispensables? COUTURE (1992, p. 381), par exemple, croit que oui. Mais, à propos du maintien, de la transmission, de l'épanouissement et du développement de la langue et de la culture, notre étude de Calgary suggère que les programmes jouent un rôle plus modeste. Au-delà des activités de base, les programmes n'appuient que quelques activités familiales et de loisir. Cependant, dans les limites de cette étude, il est impossible de dire si le style de vie francophone serait possible sans les programmes du Secrétariat d'État. Peut-être que les programmes aident les francophones vivant en milieu minoritaire à dépasser le seuil au dessous duquel ils ne parviendraient pas à établir le style de vie francophone. Néanmoins, il est clair que, sans les activités de base — les non subventionnées — les programmes de bilinguisme officiel échoueraient.

Cette étude montre pourquoi nous devons examiner conjointement la vie de famille et le loisir comme des composantes indispensables dans l'explication de la persistance et de la vitalité des francophonies urbaines hors Québec. Selon mes résultats, la détermination et la créativité des francophones sont les deux variables clés. Il existe un grand nombre de «tentations» provenant du monde anglophone et, en fin de compte, l'assimilation plus ou moins complète est toujours possible. D'ailleurs, il est coûteux dans une ville comme Calgary de maintenir un style de vie francophone: par exemple, les parents interrogés ont souvent mentionné qu'il faut consacrer beaucoup de temps et d'argent pour transporter les enfants à l'école française ou d'immersion, les deux institutions étant généralement loin de leur demeure⁹.

9. À Calgary, il n'existe plus de quartier francophone; les francophones sont dispersés partout dans la ville.

Donc, pour atteindre les quatre objectifs de la politique de bilinguisme, les francophones de Calgary ont adopté une approche active par laquelle ils expriment leur détermination et leur créativité. Cela indique qu'il est fort important de réaliser dans la famille les trois facteurs présentés ci-dessus relatifs aux activités des catégories 1 à 8, soit la persévérance, l'ingéniosité et la diplomatie. Tout cela n'est guère désagréable, car l'ensemble des 25 activités discutées plus haut, sauf le français au travail, sont au fond des loisirs. Par ailleurs, Charles BRIGHTBILL (1961, p. 177-178) a observé que dans les sociétés modernes, le loisir est l'institution sociale la plus susceptible d'engendrer la créativité et l'invention. Tel qu'exposé dans une autre communication (STEBBINS, 1993b), j'ai observé que les francophones en milieu minoritaire urbain trouvent dans le loisir les moyens les plus efficaces pour assurer la survivance et l'épanouissement de leur style de vie particulier et, qu'en plus, parmi les trois facteurs susmentionnés, le plus important est l'ingéniosité.

Les activités de loisir dans le cadre desquelles les parents ont des relations très étroites avec leurs enfants sont souvent associées aux sentiments positifs de respect, d'amour et d'encouragement. Bien sûr, il en va de même pour les loisirs entre adultes, soit avec de la parenté ou des amis. On peut avancer l'hypothèse que la combinaison de sentiments positifs avec l'attrance des activités de loisir dynamise les francophones en milieu minoritaire et, d'une certaine façon, leur donne les meilleurs moyens d'assurer la survivance de leur style de vie.

*

* * *

Cette étude aide à expliquer pourquoi, à l'heure actuelle, la francophonie calgarienne est une formation ethnique (BRETON *et al.*, 1990, p. 4-9) raisonnablement viable en ce sens qu'elle prend un essor modeste (STEBBINS, 1994). Certes, bien des parents francophones de Calgary craignent que leurs enfants, en parvenant à l'âge adulte, délaissent le français. En fait, c'est un sentiment qu'ils partagent avec leurs semblables de partout à l'extérieur de Québec (Société Radio-Canada, 1991). En conséquence, ces francophones sont bien disposés envers chaque mécanisme de soutien, y compris ceux du programme fédéral de bilinguisme officiel, même s'ils sont assez restreints. Ce n'est pas une mince affaire, étant donné la domination écrasante de l'anglais et de la culture anglophone partout en Amérique du Nord hors Québec.

Robert A. STEBBINS

*Département de sociologie,
Université de Calgary.*

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Alan B., *Ethnic Identity in Francophone Communities in Saskatchewan*, Saskatoon, University of Saskatchewan, Research Unit for French-Canadian Studies. (Research Report 6.) 1985
- BÉLANGER, Daniel, «Les francophones de la Colombie-Britannique: une communauté invisible et volatile», *Le Franco*, vendredi, 20 mars. 1992
- BERNARD, Roger, *De québécois à ontariens*, Hearst, Ontario, Le Nordir. 1988
- BERNARD, Roger, «Éduquer en français au Canada: conjoncture socio-démographique», *Les actes du 44^e congrès de l'ACELF*, XIX: 20-25. (Numéro spécial.) 1991
- BRETON, Raymond *et al.*, *Ethnic Identity and Equality, Variation of Experience in a Canadian City*, 1990 Toronto, University of Toronto Press.
- CARDINAL, Linda et Jean LAPOINTE, «La sociologie des francophones hors Québec, un parti pris pour l'autonomie», *Études ethniques au Canada*, 22, 1: 47-66. 1990
- Commissaire aux langues officielles, *Rapport annuel 1989*, Ottawa, Ministère des Approvisionnements et Services, Gouvernement du Canada. 1989
- COUTURE, Claude, «Tradition, modernité et Canada français», dans: Gratien ALLAIRE, Paul DUBÉ et Gamilla MORCOS (dirs), *Après dix ans... bilan et perspective*, Edmonton, Institut de recherche de la faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta. 1992
- DAWSON, C.A., *Group Settlement: Ethnic Communities in Western Canada*, Toronto, MacMillan. 1936
- DUQUETTE, George et Chantal CLÉROUX, «Vivre en milieu minoritaire: principes théoriques, possibilités et limites, recommandations pratiques», *La Revue canadienne des langues vivantes*, 49, 4: 770-786. 1993
- GLASER, Barney G. et Anselm L. STRAUSS, *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Illinois, Aldine. 1967
- HÉBERT, Yvonne et Robert A. STEBBINS, «La francophonie de Calgary: une étude démolinguistique», dans: Linda CARDINAL (dir.), *Une langue qui pense: la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa. 1993
- HELLER, Monica et Laurette LÉVY, «Mixed Marriages: Life on the Linguistic Frontier», *Multilingua*, XI, 1: 11-43. 1992
- JACKSON, John D., *Community and Conflict: A Study of French-English Relations in Ontario*, Toronto, Canadian Scholars Press. 1988
- KAPLAN, Max, *Leisure in America*, New York, Wiley. 1960
- KELLY, John R., *Leisure*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall. 1990
- MAXWELL, Thomas R., «La population d'origine française de l'agglomération métropolitaine de Toronto», *Recherches sociographiques*, XII: 319-344. 1971
- RAPOPORT, Rhona et Robert N. RAPOPORT, *Leisure and the Family Life Cycle*, London, Routledge & Kegan Paul. 1975
- RESNICK, Philip, *Toward a Canada-Quebec Union*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press. 1991
- SOBEL, Michael E., *Lifestyle and Social Structure: Concepts, Definitions, Analyses*, New York, Academic Press. 1981
- Société Radio-Canada, «Les beaux dimanches», dimanche, 29 décembre. 1991

- Statistique Canada, *Langue maternelle*, Ottawa, Approvisionnement et Services. (Recensement du Canada de 1991, 93-313 au catalogue.)
- STEBBINS, Robert A., «Le style de vie francophone en milieu minoritaire», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, V, 2: 177-194.
- STEBBINS, Robert A., «The Role of Leisure in the Maintenance and Transmission of Ethnic Language and Culture: The Francophones of Calgary», conférence prononcée au Seventh Canadian Congress on Leisure Research, Winnipeg, Manitoba.
- STEBBINS, Robert A., *The Franco-Calgarians: French Language, Leisure, and Linguistic Lifestyle in an Anglophone City*, Toronto, University of Toronto Press.
- STRAUSS, Anselm L., *Qualitative Analysis for Social Scientists*, New York, Cambridge University Press.
- VILLENEUVE, Paul-Y., «Maillardville: à l'ouest rien de nouveau», dans: Dean R. LOUDER et Eric WADDELL (dirs), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 130-135.